

Le Mémo de la Table

15 mai 2015

ACTION URGENTE **Les OSBL ne sont pas des lobbys !**

Depuis plusieurs mois, des centaines d'OSBL variés se sont concertés pour s'opposer à ce que la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme s'applique à tous les OSBL, comme le souhaite le Commissaire au lobbyisme du Québec, soutenu par l'Association des lobbyistes du Québec. Le ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, monsieur Jean-Marc Fournier, a quant à lui répété plusieurs fois qu'il déposerait un projet de loi d'ici l'été 2015.

L'action urgente vise à alerter la population et à faire savoir au gouvernement qu'il serait inacceptable de présenter un projet de loi élargissant le champ d'application de Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme à tous les organismes sans but lucratif (OSBL) et aux appels au public.

Il est important de lancer un message fort avant le dépôt du projet de loi – donc (d'ici la fin mai). C'est le temps de mettre à profit les réseaux sociaux !

Suite à la page 2

**L'industrie pharmaceutique
veut vendre ses produits.**



**Mon groupe d'entraide
n'est pas un lobby.**



**EMPÊCHONS LE GOUVERNEMENT D'ASSIMILER
TOUS LES OSBL À DES LOBBYISTES**
PÉTITION URGENTE : <http://bit.ly/1DKW8UT>

**Le restaurant veut
vendre ses produits.**



**Ma soupe populaire
n'est pas un lobby.**



**EMPÊCHONS LE GOUVERNEMENT D'ASSIMILER
TOUS LES OSBL À DES LOBBYISTES**
PÉTITION URGENTE : <http://bit.ly/1DKW8UT>

La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles est formée de 40 regroupements nationaux actifs à la grandeur du Québec. Ceux-ci représentent différents secteurs et différentes problématiques liées à la santé. À travers ses membres, la Table rejoint plus de 3 000 groupes communautaires de base de toutes les régions du Québec et de tous les secteurs. L'équipe de la Table est composée de Mercédeez Roberge, coordonnatrice et Kim De Baene, responsable des communications et des liaisons avec les membres.

Contenu de ce MEMO

- Action urgente : les OSBL ne sont pas des lobbys !
- L'État est responsable de dispenser les soins de santé et les services sociaux; Les OC ne sont pas ses sous-traitants !
- Campagne Je tiens à ma communauté de je soutiens le communautaire : réitérer l'adhésion à la campagne en AGA
- 1er mai : journée de mobilisations, de grèves et de perturbations contre l'austérité
- Un cadeau austère pour le ministre Couillard
- La pauvreté et l'aide sociale ne sont pas des choix : le ministre Hamad doit soutenir et non pas punir
- Le gouvernement a décidé d'ignorer les plus vulnérables
- Deux ans après l'écrasement du Rana Plaza : manifestation de solidarité
- Les maisons d'aide et d'hébergement : des réponses variées aux besoins des femmes victimes de violence conjugale
- La Coalition pour la pratique sage-femme invite le gouvernement à joindre les actes à la parole
- Disparition des Forums jeunesse et transfert de 20M\$ vers les CJE. Plus de questions que de réponses
- Le ROCAJQ dénonce la perte du Fonds d'investissement jeunesse
- Bâillon pour le projet de loi no28, ou comment forcer l'adoption de la désassurance en santé
- Plus de 400 000 Québécois donc 150 000 enfants ne mangent pas à leur faim
- Remboursement des traitements de psychothérapie réclamé
- Élargissons l'accès aux services de psychothérapie
- Collecte d'information sur la discrimination à l'emploi. Demande de la COCQ-SIDA
- Une nouvelle campagne d'éducation sexuelle positive sur le thème de sexualités et handicaps
- Enquête sur le secteur de l'emploi de l'économie sociale et de l'action communautaire
- Camp pour le droit au logement
- Pétition sur l'aide financière aux études
- Impact de la violence conjugale sur la santé mentale des femmes
- La santé publique, essentielle
- Trois outils sur l'austérité néolibérale
- Bulletin de la FAFMRQ
- Connaissez-vous la fédération des CAAP ?
- 52 pauses vous seront proposées pendant 52 semaines
- Portrait - santé mentale des Québécois
- 28e Semaine l'amitié n'a pas d'âge
- Courez pour la cause
- Projet de loi 10

Suite de l'article en page couverture (lobbyisme)

Trois petits gestes à poser :

- Signer la pétition et la faire connaître <http://bit.ly/1DKW8UT>. Pour la version papier, nous contacter;
- Partager les 4 images produites pour sensibiliser la population au fait que les OSBL ne sont pas des lobbys, en montrant le ridicule de la situation, et inviter la population à signer la pétition;
- Diffuser et le faire dès maintenant - notamment par les médias sociaux + exploiter le #OsblPasLobby !



Pour en savoir plus, divers documents existent pour répondre à divers besoins et niveaux d'informations sur le sujet : <http://bit.ly/1GzFKHN>

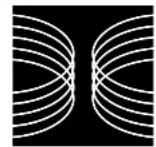
C'est l'État qui est responsable de dispenser les soins de santé et les services sociaux Les organismes communautaires ne sont pas ses sous-traitants !

Plusieurs regroupements nationaux du domaine de la santé et des services sociaux rappellent au gouvernement Couillard que les services publics et les programmes sociaux relèvent de sa responsabilité. Ces regroupements se disent fort inquiets du transfert de services publics pour personnes âgées et proches aidantes vers le communautaire, information rapportée hier dans Le Devoir. La population doit continuer d'avoir accès autant à un système de santé public qu'aux activités et services proposés au sein des organismes communautaires.

Déjà, en octobre dernier, le ministre Leitaon annonçait, devant l'Association des économistes du Québec, qu'il envisageait faire appel aux organismes communautaires pour sous-traiter des services du réseau. Devant le tollé suscité par ces propos, le Premier ministre Couillard ramenait le ministre à l'ordre, affirmant qu'un tel scénario n'était pas envisagé, et surtout pas dans le domaine de la santé et des services sociaux.

« Il appert que le Premier ministre revient sur sa parole, puisque des CISSS de plusieurs régions ferment actuellement des centres de jour par dizaine, pour ensuite rediriger les personnes âgées et proches aidantes vers les organismes communautaires » de dire Mercédeez Roberge, coordonnatrice de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (Table). « Doit-on rappeler au Premier ministre que les organismes ne sont pas les sous-traitants du réseau de la santé et des services sociaux ? » ajoute-t-elle.

Pour lire ce communiqué de la Table et de 4 de ses membres (Association l'amitié n'a pas d'âge, Association québécoise des centres communautaires pour aînés, Regroupement des aidants naturels du Québec, Regroupement des popotes roulantes) : <http://bit.ly/1L6Wz0N>



AQCCA
QASC



Campagne Je tiens à ma communauté de je soutiens le communautaire

ACTION : RÉITÉRER L'ADHÉSION À LA CAMPAGNE EN AGA!

Les OCASSS sont actuellement invités à réitérer leur adhésion à la campagne Je tiens à ma communauté de je soutiens le communautaire lors de leur AGA. L'objectif de l'adhésion des AGA à la campagne est de permettre un espace de discussion collective pour l'appropriation des revendications et des enjeux touchant notre mouvement. Pour ajouter du plaisir dans cette mobilisation, il est proposé d'immortaliser ce moment par une séance photo ! Pour ce faire, voici trois étapes simples à réaliser: 1) À l'AGA, prendre une résolution qui affirme ou réaffirme la

participation de l'organisme à la campagne; 2) Prendre une photo des membres à l'AGA avec l'affiche de la campagne ou tout autre message et; 3) Transmettre la résolution ainsi que la photo au COCO de la campagne, si possible par courriel: financementocasss@gmail.com. Le coco de campagne ira porter l'ensemble des résolutions et photos reçues des OCASSS à plusieurs ministres. Tous les outils en lien avec cette action (résolution type, présentation, affiche et autres) sont disponibles à : <http://bit.ly/1zTxBAR>

Journée de mobilisations, de grèves et de perturbations contre l'austérité

À l'occasion de la journée internationale des travailleurs et travailleuses, des milliers de personnes se sont mobilisées à travers le Québec pour s'opposer aux mesures d'austérité. Quelques 860 organisations étaient en grève sociale, un nombre inégalé dans l'histoire du Québec. Plus d'une centaine d'actions étaient annoncées, sans compter les surprises qui se sont ajoutées. Une grande partie de ces groupes sociaux répondaient à l'appel à de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics (Coalition Main rouge).

Un grand nombre d'organismes communautaires œuvrant en santé et services sociaux (OCASSS), réunis sous la campagne Je tiens à ma communauté> Je soutiens le communautaire, faisaient partie du nombre. Rappelons qu'en novembre dernier, des centaines d'OCASSS avaient fermé pour cause d'austérité pendant l'action « 225 minutes pour 225 millions \$ ».

Cette fois-ci, plus de 500 OCASSS ont fait la grève. Et si le gouvernement ne change pas de cap, il faut s'attendre à des mobilisations de plus en plus importantes des organismes dans les prochains mois.

À Montréal, la Coalition Main rouge cible les banques

À Montréal, la Coalition Main rouge a organisé une manifestation en matinée. Cette action a rassemblé près de 5 000 personnes. Dès 8h00, et ce pendant une bonne heure, une centaine de personnes ont aussi occupé l'entrée de la Tour de la Banque nationale (située au 600, de la Gauchetière Ouest), empêchant ainsi le début des activités du siège social. Pour lire le communiqué de la Coalition Main rouge : <http://bit.ly/1FI4Zmc>



Un cadeau austère pour le ministre Couillard



Le 8 avril dernier, devant le bureau du Premier ministre, un groupe de femmes s'est réuni pour donner un cadeau austère au Premier ministre : des témoignages des impacts de l'austérité sur des femmes de partout en province. Des centaines de femmes ont écrit comment l'austérité les affecte concrètement au quotidien. Ces témoignages ont été récol-

tés et mis dans une grosse boîte cadeau pour signifier au gouvernement que : « l'austérité, ce n'est pas un cadeau! ».

Les centres de femmes du Québec ont ainsi voulu rappeler que les inégalités qui persistent entre les femmes et les hommes sont accentuées par les politiques du gouvernement Couillard. Les femmes ont un revenu moyen équivalent à 66,7% de celui des hommes. Elles occupent le deux tiers des emplois qui sont touchés par les coupures du gouvernement. Les coupures dans les services sociaux entraînent une hausse du travail non reconnu comme celui d'aidantes naturelles. Toutes ces mesures d'austérité affectent concrètement les femmes. Elles manifestent un ras-le-bol parfaitement compréhensible. Pour en savoir plus : <http://bit.ly/1E7iRcL>

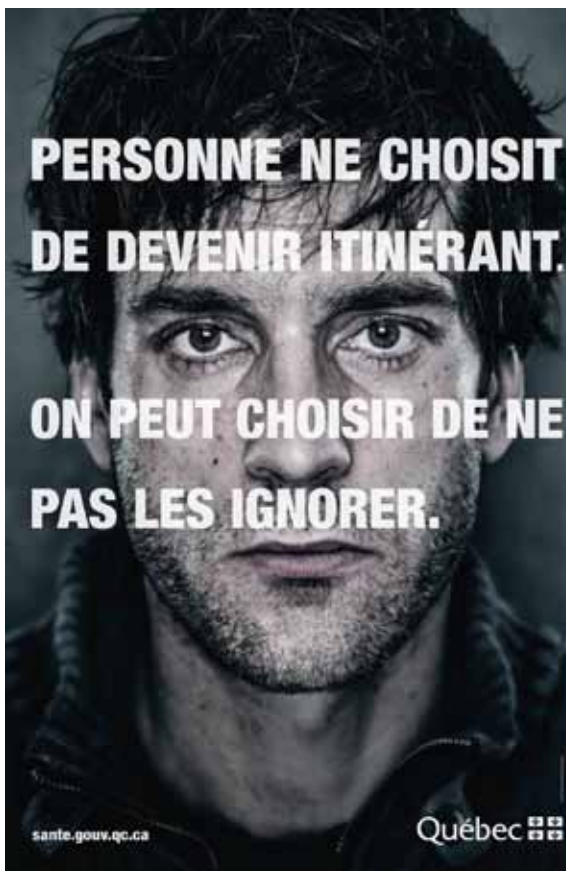
La pauvreté et l'aide sociale ne sont pas des choix : le ministre Hamad doit soutenir et non pas punir

Plusieurs groupes sociaux dont le Front commun des personnes assistées sociales du Québec et plusieurs regroupements membres de la Table, dénoncent l'attaque aux droits humains que constitue le nouveau programme « Objectif emploi ». En effet, en plus des coupures à l'aide sociale annoncées au dernier budget qui sont inacceptables, cette mesure vient changer la mission première de l'aide de dernier recours, soit de porter assistance aux personnes en situation de précarité socio-économique.

Pour avoir accès à une aide de dernier recours, le programme Objectif emploi veut obliger tous les nouveaux demandeurs à suivre une mesure d'employabilité. Il s'agit là d'un changement radical alors que l'aide sociale ne sera plus considérée comme un droit humain, mais un privilège soumis à des conditions. Pour lire le communiqué complet : <http://bit.ly/1E7hTx3>

Le gouvernement a décidé d'ignorer les plus vulnérables

Malgré les avertissements au MESS de l'Association québécoise des centres d'intervention en dépendance (L'AQCID), un regroupement membre de la Table, des conséquences qu'aurait la réforme de l'aide sociale, le gouvernement a décidé d'aller de l'avant. Cette décision est prise alors que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) vient de terminer la diffusion de sa campagne: Personne ne choisit de devenir itinérant. On peut choisir de ne



pas les ignorer (voir image de gauche). Le ministre de la Solidarité sociale, Sam Hamad et la ministre déléguée à la Réadaptation, Lucie Charlebois, ont pourtant décidé d'ignorer les plus vulnérables (voir image de droite). Avant même que la mesure entre en vigueur, 168 personnes ont mis fin à leur thérapie prématurément, 91 autres ont annulé leur entrée en centre et 34 ont tout simplement refusé de se faire évaluer dans le but d'entamer une démarche. Rappelons, que dès le 1er mai, les prestataires verront leur revenu d'aide sociale passer de 747 \$ à 200 \$ par mois, une mesure s'appliquant aux personnes suivant une thérapie avec hébergement. Pour en savoir plus : <http://aqcid.com/fr/>

Deux ans après l'écrasement du Rana Plaza

Manifestation de solidarité avec les femmes qui fabriquent nos vêtements et celles qui nous les vendent



Les militantes de la Marche mondiale des femmes et leurs alliés.es se sont mobilisés.es le 24 avril dernier pour commémorer, les 1138 travailleuses et travailleurs décédés.es et les plus de 2000 blessés.es dans l'effondrement du Rana Plaza, un immeuble abritant de nombreux ateliers de fabrication de vêtements au Bangladesh, le 24 avril 2013. La plupart des

victimes de cette catastrophe étaient des femmes, et parfois de très jeunes filles. Les travailleuses et travailleurs morts sous les décombres étaient souvent le seul soutien de leur famille. Parmi les personnes rescapées, plusieurs se retrouvent avec une incapacité de travail pour le reste de leur vie. À Montréal, les militants.es se sont réunis.es devant le Walmart à Côtés-des-neiges et ont dénoncé l'exploitation du travail des femmes, ici comme ailleurs, par le système économique capitaliste.

Pour lire le communiqué complet :

<http://bit.ly/1Pl0Ne3>

Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels

Les maisons d'aide et d'hébergement : des réponses variées aux besoins des femmes victimes de violence conjugale



En 2013, au Québec, 18 885 personnes de 12 ans et plus ont été victimes de crimes contre la personne commis dans un contexte conjugal. Cela ne représenterait que 30 % des agressions commises dans un tel contexte. À l'occasion de la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes

criminels, le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, un regroupement membre de la Table, rappelle aux femmes victimes de violence conjugale qu'elles peuvent trouver, chez ses membres, toute l'aide et le soutien dont elles ont besoin.

Pour lire le communiqué : <http://maisons-femmes.qc.ca/?p=2121>

La Coalition pour la pratique sage-femme invite le gouvernement à joindre les actes à la parole



À l'occasion de la Journée internationale des sages-femmes, la Coalition pour la pratique sage-femme, qui regroupe plusieurs centaines de milliers de membres, rappelle au gouvernement ses engagements pour permettre l'accès, dans toutes les régions du Québec, aux ser-

vices de sage-femme et le choix du lieu de naissance. Quinze ans après la légalisation de la profession, le MSSS s'apprête à dévoiler son Cadre de référence pour le déploiement des services de sage-femme au Québec qui devrait grandement faciliter, pour les établissements du réseau de la santé, le développement de projets de maisons de naissance et de services de sage-femme.

Pour lire le communiqué : <http://bit.ly/1IAi7VI>

Disparition des Forums jeunesse et transfert de 20M\$ vers les Carrefours jeunesse-emploi Plus de questions que de réponses

On doit certainement regretter une perte importante quant au développement de la citoyenneté des jeunes à un moment où on constate à la fois une baisse importante du poids démographique des jeunes et un désintérêt chez beaucoup d'entre eux de la vie politique, les faibles taux de participation des jeunes aux élections en témoignent. Par ailleurs, le chômage des jeunes et la grande difficulté que plusieurs d'entre eux rencontrent pour entrer sur le marché du travail constituent des enjeux importants pour le Québec, mais rien dans cette annonce d'abolition n'assure qu'on prendra la mesure réelle de ces défis.

Le défi de la participation au marché de l'emploi de tous les jeunes doit être une priorité dans un Québec vieillissant, mais on ne pourra le relever qu'en s'ajustant aux situations réelles vécues par ces jeunes. Il faut se donner tous les moyens nécessaires pour y parvenir et en y associant ceux qui, sur le terrain et au contact quotidien avec ces jeunes, ont développé un savoir-faire qui ne s'improvise pas.

Pour lire la réaction complète du Regroupement des auberges du cœur du Québec : <http://bit.ly/1DE9pyq>

Le ROCAJQ dénonce la perte du Fonds d'investissement jeunesse



Dans le cadre d'un remaniement structurel, le gouvernement a annoncé l'abolition des forums jeunesse, dédiés au développement de la participation citoyenne. Le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ), un regroupement membre de la Table, dénonce l'abolition du Fonds d'investissement jeunesse et craint que cette action confirme le retrait de la voix, qui depuis 15 ans, était accordée aux jeunes. Le ROCAJQ est consterné face à l'annonce du gouvernement concernant l'abolition des Forums jeunesse régio-

naux abolissant du même souffle le fonds d'investissement jeunesse. Les Forums jeunesse, dont la mission était de stimuler la participation citoyenne, venaient enrichir le travail en amont des organismes membres du ROCAJQ, instigateurs tout comme les Forums, de l'implication des jeunes dans les décisions au sein des organismes dont ils bénéficient des services. Ces espaces étaient des lieux de concertations où les jeunes, expert de leur situation, échangeaient et choisissaient les projets qui devaient être soutenus par le Fonds d'investissement de leur région. En abolissant ces espaces d'échanges octroyés aux jeunes, quel est le message qu'adresse le gouvernement à la jeunesse?

Le communiqué complet est disponible à : <http://bit.ly/1131v8r>

Bâillon pour le projet de loi no28, ou comment forcer l'adoption de la désassurance en santé

La Coalition Solidarité Santé dénonce l'hypocrisie du gouvernement Couillard, qui a caché, dans son projet de loi no28, adopté en avril dernier sous le bâillon, son intention de désassurer des soins et services sociaux et de santé. Ce deuxième projet de loi adopté sous le bâillon en moins de deux mois et demi en est un mammouth, traitant de tellement de questions différentes qu'il est difficile même pour les parlementaires d'en saisir tous les tenants et aboutissants. Pour la Coalition, l'article que le gouvernement a voulu passer sous le radar est le 166,

qui modifie la Loi sur l'assurance maladie, en y ajoutant que « ... lorsqu'un service fourni par un professionnel de la santé cesse d'être un service assuré, toute somme prévue pour le financement de la rémunération de ce professionnel à l'égard d'un tel service est, à ce moment, exclue de la rémunération convenue avec l'organisme représentatif concerné. » Selon la Coalition Solidarité Santé, cet article 166 annonce clairement une désassurance de services. Pour le communiqué complet: <http://www.cssante.com/node/517>

PLUS DE 400 000 QUÉBÉCOIS DONT 150 000 ENFANTS NE MANGENT PAS À LEUR FAIM



Comme le souligne Les Banques Alimentaires du Québec (BAQ), un regroupement membre de la Table, les demandes d'aide alimentaire d'urgence sont une fois de plus en augmentation cette année. C'est plus de 330 000 paniers de provision qui sont demandés par des familles dans le besoin à chaque mois, sans compter les 793 822 repas et 464 725 collations

servies (aide aux devoirs, camps de jour, etc.). D'autre part, en mars 2014, 53% des organismes déclaraient ne pas avoir de denrée en quantité suffisante pour répondre à la demande.

La semaine du partage, qui avait lieu du 4 au 8 mai, vient de se terminer mais le besoin de denrées est à l'année. Rappelons que ce sont d'ailleurs pendant les mois estivaux que les inventaires sont au plus bas ! Comme le souligne BAQ, la population est appelée à faire la différence, tout au long de l'année, en diffusant cette information (#PartageQC), en donnant un peu de temps ou en faisant un don sur www.campagnepartage.com



Remboursement des traitements de psychothérapie réclamé

Deux regroupements nationaux d'organismes en santé mentale membre de la Table joignent leur voix à celle du Collectif pour l'accès la psychothérapie (CAP) pour réclamer le remboursement des traitements de psychothérapie au Québec.

L'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ) et le Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ) estiment qu'il est grand temps de faciliter l'accès aux services de psychothérapie pour les personnes qui n'ont pas d'assurance personnelle ou les moyens financiers pour les obtenir.

L'AGIDD-SMQ et le RRASMQ souhaitent que le Plan d'action en santé mentale 2015-2020, qui paraîtrait sous peu, offre un suivi positif à la recommandation du Commissaire à la santé et au bien-être visant à diversifier le panier de services assurés dans le secteur de la santé mentale et à garantir un accès équitable à des services de psychothérapie. Pour le communiqué complet : <http://bit.ly/1QMkNR0>

Élargissons l'accès aux services de psychothérapie

Des centaines de milliers de vies sont ébranlées chaque année par la maladie mentale. Afin de sensibiliser les Québécois à la nécessité de la prise en charge collective de la problématique des troubles mentaux, le Collectif pour l'accès à la psychothérapie (CAP), dont l'Association québécoise de prévention du suicide, un regroupement membre de la Table, fait partie, a publié le mémoire La psychothérapie : un meilleur accès pour tous par des services assurés.

Près d'un Québécois sur cinq est atteint de troubles mentaux alors que plus de 600 000 personnes reçoivent un diagnostic de troubles anxieux ou de dépression chaque année. On estime également que plus de 3% de la population de 15 ans et plus, soit entre 200 000 et 250 000 personnes, ayant besoin de consulter un service de psychologie ou de psychothérapie n'ont pu le faire faute de moyens financier.

Pour lire la nouvelle : <http://bit.ly/1AnxQj>

Collecte d'information sur la discrimination à l'emploi Demande de la COCQ-SIDA, un regroupement membre de la Table

Si vous travaillez auprès de personnes atteintes d'une maladie chronique et épisodique telle la sclérose en plaques, le parkinson, les maladies rénales ou le VIH, nous vous demandons de nous aider à collecter de l'information sur la discrimination à l'emploi en faisant circuler cette invitation auprès de vos membres.

Luttez avec nous contre les discriminations à l'emploi

La discrimination à l'emploi pour les personnes vivant avec le VIH ou avec une autre maladie chronique et épisodique n'est pas facile à démontrer. Afin d'en connaître davantage sur le sujet, vous êtes invités, si vous vivez avec le VIH ou une autre maladie chronique et épisodique, à collaborer à une collecte d'information afin de, notamment :

- cerner la réalité des discriminations à l'emploi;
- mettre en place des actions de plaidoyer pour améliorer l'accès et le maintien en emploi des personnes vivant avec une incapacité épisodique.

Vous pouvez répondre à ce sondage que vous ayez, actuellement, un emploi ou non.

Pour être partie prenante de ce projet, nous vous invitons à répondre à ce sondage web sur les discriminations à l'emploi (<https://fr.surveymonkey.com/r/consultationtable>). Cela ne vous prendra qu'une dizaine de minutes. Dix minutes qui pourront faire une différence pour l'accès et le maintien en emploi de toutes personnes vivant avec le VIH ou une autre maladie chronique et épisodique. Vous avez jusqu'au 15 juin 2015 pour y répondre.

This survey on workplace discriminations is also available in English (<https://fr.surveymonkey.com/r/consultationanglais>).

Une nouvelle campagne d'éducation sexuelle positive sur le thème de sexualités et handicaps

La Fédération du Québec pour le planning des naissances, un regroupement membre de la Table, et Accessibilize Montreal débutent un nouveau projet multimédia sur le thème sexualités et handicaps au Québec. Ils invitent à partager les histoires, les trucs et les astuces afin d'identifier les obstacles et les discriminations en lien avec sexualités et handicaps au Québec.

Il est possible de les joindre sur les médias sociaux : [#acsexe](#) [#sexualité](#), [#handicap](#), [#accessibilité](#), [#motsviolets](#), [@_FQPN_](#). Pour plus d'information ou pour une collaboration, contactez Aimée : alouw@fqpn.qc.ca

Pour tout savoir : <http://www.fqpn.qc.ca/mobilisations/acsexe/>



Enquête sur le secteur de l'emploi de l'économie sociale et de l'action communautaire

L'enquête nationale du CSMO-ÉSAC permet le recueil de données sur le vaste secteur d'emploi de l'économie sociale et de l'action communautaire. Plus de personnes répondent au questionnaire, plus les résultats seront des plus fidèles à la réalité du secteur. Pour compléter le questionnaire en ligne, il vous suffit de cliquer sur l'hyperlien suivant : <http://enquete-csmo-esac.bip-sondage.com>



Camp pour le droit au logement



À partir du 21 mai, le FRAPRU organise un Camp pour le droit au logement au centre-ville de Montréal. D'une durée indéterminée, ce camp sera le point culminant d'un hiver et d'un printemps de lutte pour sauver le logement social. Plus d'une centaine de personnes, mal-logées, itinérantes ou militantes, dont des personnes handicapées et des enfants, occuperont un terrain bien en vue au cœur de Montréal. Elles y organiseront des activités de toutes sortes, ouvertes à la population. Une grande manifestation donnera le coup d'envoi; elle débutera le 21 mai, à 13h00, au Square Dorchester. Pour tout savoir sur le camp : <http://www.frapru.qc.ca/camp/>

Pétition sur l'aide financière aux études

Une pétition initiée par Mirianne Lebel, une mère étudiante monoparentale, demande au gouvernement du Québec de modifier le règlement de l'aide financière aux études qui pénalise dans la catégorie « autres revenus », les parents-étudiants qui reçoivent des rentes de conjoints survivants, d'orphelin et ceux qui reçoivent une pension alimentaire pour enfant.

La date limite pour la signer est le 8 juin 2015 :
<http://bit.ly/1bWuyx7>

Impact de la violence conjugale sur la santé mentale des femmes



En plus d'en subir les séquelles physiques, les femmes victimes de violence conjugale sont plus à risque de vivre des problèmes de santé mentale, tels que la dépression et des symptômes psychotiques selon une étude qui vient d'être publiée par une équipe de chercheurs de l'Institute of Psychiatry, Psychology and Neuroscience du King's College de Londres en Angleterre, de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal et de l'Université de Montréal. Voir : <http://bit.ly/1FijiX4>

La santé publique, essentielle



Suite aux coupures du gouvernement libéral en santé publique, Jeunes médecins pour la santé publique (JMPS) a produit plusieurs capsules vidéos pour illustrer l'importance des actions en santé publique.

La capsule vidéo « créons de la santé en investissant dans les communautés » traite spécifiquement des organismes communautaires. Vidéo : <https://youtu.be/W-5TjDzVvRE>

AUSSI : Pétition contre les coupures en santé publique :
<http://bit.ly/1ywKP0n>

Trois outils sur l'austérité néolibérale



En appui à la construction d'un mouvement de protestation contre les mesures

d'austérité jugées inéquitables sur le plan social, économique et politique, le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ) a lancé une série de fiches explicatives pour déconstruire les mythes qui entourent l'austérité et les politiques néolibérales. Voir : <http://www.mepacq.qc.ca/lausterite-demystifier-le-vrai-du-faux/>

Bulletin de la FAFMRQ



Les 6 et 7 novembre 2014, à l'occasion de son 40e anniversaire, la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec, un regroupement membre de la Table, tenait un colloque intitulé «Familles monoparentales et recomposées: des victoires à célébrer, des actions à poursuivre». Afin de garder une trace de cet événement, La Fédération propose un Bulletin spécial Colloque. Cette édition spéciale du Bulletin présente quelques-unes des conférences présentées dans le cadre du Colloque : <http://bit.ly/1KRqYzn>

Connaissez-vous la fédération des CAAP ?



Dernièrement, la Table a accueilli son 40e membre : la Fédération des centres d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (CAAP).

Vous les connaissez ? Dans cette courte vidéo, découvrez comment un conseiller ou une conseillère du CAAP peut vous assister et vous accompagner... c'est gratuit et confidentiel! Voir : <https://vimeo.com/113325032>

52 pauses vous seront proposées pendant 52 semaines



Du 4 au 10 mai dernier se tenait la 64e Semaine nationale de la santé mentale. Avec comme thème « Prenez une pause, dégagez votre esprit », l'Association

canadienne pour la santé mentale (ACSM), un regroupement membre de la Table, souhaite que la pause tienne une place concrète dans la vie de la population québécoise.

Prenons le temps en 2015-2016 de découvrir les pauses qui nous conviennent, celles qui nous permettent de décompresser, de ralentir le rythme ou au contraire de nous dépenser et de sortir de notre routine. Chaque semaine, tout au long de l'année, l'ACSM proposera des pauses. Il sera aussi possible de partager vos pauses avec #jesuisenpause. Pour visionner la pause numéro 1 : <https://youtu.be/uGQd5ELLO0o>

Portrait - santé mentale des Québécois

L'Institut de la statistique du Québec a publié un portrait de la santé mentale des Québécois réalisé à partir de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) – volet santé mentale (2012) de Statistique Canada. À partir d'un échantillon de plus de 4000 répondants au Québec, ce portrait statistique vise à fournir de l'information quant à l'ampleur des problématiques de santé mentale dans la population québécoise âgée de 15 ans et plus, dont les idées suicidaires et les tentatives de suicide. Détails : <http://bit.ly/1EKMTUq>

28e Semaine l'amitié n'a pas d'âge



Du 25 au 31 mai 2015, sera célébrée la 28e Semaine l'amitié n'a pas d'âge (un événement de l'Association l'amitié n'a pas d'âge, un regroupement membre de la Table) afin de promouvoir et valoriser les initiatives intergénérationnelles québécoises. Au cours de cette semaine, se tiendra le fameux Gala de l'amitié, qui se veut une belle occasion de rencontrer des porteurs de projets intergénérationnels, de s'inspirer de projets novateurs mais aussi de passer un agréable moment.

Pour en savoir plus et s'inscrire au Gala de l'amitié qui aura lieu le vendredi 29 mai au Patro le Prévost : <http://bit.ly/1A4Efo0>

Courez pour la cause



L'Association québécoise de prévention du suicide, un regroupement membre de la Table, court pour la vie et invite la population à relever le défi! Le 20 septembre prochain, des centaines de coureurs québécois s'engageront dans l'une des courses offertes pour soutenir la cause de la prévention du suicide (5, 10, 21 et même 42 kilomètres seront parcourus). L'an dernier, 120 000 \$ ont été remis aux différents centres de prévention du suicide, de même qu'à l'AQPS. Voir : <http://bit.ly/1PKAiXd>

Projet de loi 10



La Coalition Solidarité Santé a produit un document pour souligner l'entrée en vigueur du projet de loi 10, le 1er avril dernier. Le document se termine par un appel afin les personnes témoins de réductions ou de coupures de soins ou de services, d'une tarification pour un soin ou un service, d'une réduction d'accès à des soins ou services, etc.,

déposent une plainte au comité des usagers ou au Protecteur du citoyen (coordonnées dans le document). Voir : <http://bit.ly/1H6TJ8d>